

Bulletin d'adhésion Yoga Santé Détente

2026-2027

Contact : yogasantedetente@gmail.com

**Document à conserver*

PLANNING DES COURS			
MARDI		JEUDI	
Horaires & Professeurs	Salle	Horaires & Professeurs	Salle
10h30 à 12h Claudia Celis Hatha Yoga (doux)	Mixte CA II derrière la mairie	10h30 à 12h Florine Daunis Hatha Yoga (doux)	Mixte CA II derrière la mairie
18h à 19h30 Florine Daunis Hatha Yoga tous niveaux	Escolette Bas	19h à 20h30 Claudia Celis Yoga du soir tous niveaux	Escolette Bas
19h30 à 21h Florine Daunis Yoga tous niveaux-dynamique	Escolette Bas		

NB : L'ouverture des cours est conditionnée à 7 adhésions minimum par cours

Formule cours 1h30	Annuel	1 Droit d'entrée 15€/ Personne/an	Total	Si paiement par chèque en 3 fois
1 cours par semaine personne seule	250€	15	265	99€/ 83€/ 83€
1 cours par semaine en couple (-20%)	400€	30	430	164€/ 133€/ 133€
1 cours par semaine tarif réduit*(-50%)	125€	15	140	57€/ 42€/ 41€
2 cours par semaine personne seule (-25%)	375€	15	390	140€/ 125€/ 125€
2 cours par semaine en couple (-25%)	600€	30	630	230€/ 200€ / 200€
2 cours par semaine tarif réduit*(-50%)	250€	15	265	99€ / 83€ / 83€
Carte de 5 cours (valable l'année en cours)	70€	15	85	-----
Carte de 10 cours (valable l'année en cours)	120€	15	135€	-----

**Tarif réduit : jeunes – de 18 ans, étudiants, bénéficiaires des minimas sociaux, sur présentation d'un justificatif*

L'association souscrit un contrat d'assurance pour les adhérents auprès de la mutuelle : MACIF n°18970237

Charte :

- ✓ Le premier cours d'essai avec chaque professeur est gratuit (1 cours d'essai par personne et par professeur)
- ✓ L'adhésion est un engagement annuel non remboursable *Sauf pour des raisons de santé justifiées par un certificat médical.*
- ✓ Possibilités de paiement en **3 fois uniquement par chèque** ; les chèques étant remis en début d'année pour un encaissement en début de chaque trimestre.
- ✓ Tout trimestre commencé est dû ; pas de proratisation du tarif en cas d'inscription en cours de trimestre.
- ✓ Arriver 5 minutes avant le début des cours, se munir d'un tapis de yoga si possible.
- ✓ Prévenir l'association en cas d'abandon des cours à yogasantedetente@gmail.com
- ✓ Les échanges pendant les cours sont strictement confidentiels.

Bulletin d'adhésion Yoga Santé Détente

2026-2027

Contact : yogasantedetente@gmail.com

Document à remettre, si paiement par chèques, dans la boîte aux lettres Yoga Santé Détente (place de la Mairie), ou au professeur.

Nom/Prénom :

Année de naissance :

Commune de résidence :

Téléphone :

Mail (*lisible, attention aux majuscules et minuscules*) :

Je soussigné(e), atteste avoir lu et approuvé la charte ci-dessus et adhère à l'association Yoga Santé Détente, en réglant la somme de euros par :

☐ Chèque à l'ordre de l'association Yoga Santé Détente ☐ Espèces

☐ Virement sur le compte de l'association :

Code banque 13506	Code guichet 10000	N° de compte 92946534000	Clé 33
----------------------	-----------------------	-----------------------------	-----------

IBAN	FR76 1350 6100 0092 9465 3400 033
------	-----------------------------------

Paiement : A l'année ☐ Par trimestre ☐

Choix Formule des cours : cocher la formule choisie

☐ 1 cours par semaine
 ☐ 1 cours par semaine en couple
 ☐ 5 cours à la carte*indiquer la préférence
☐ 2 cours par semaine
 ☐ 2 cours par semaine en couple
 ☐ 10 cours à la carte*indiquer la préférence

Choix séance(s) : cocher la ou les séance(s) choisie(s)

MARDI		JEUDI	
Horaires	Salle	Horaires	Salle
☐ 10h30 à 12h Yoga doux	Mixte CA II	☐ 10h30 à 12h Yoga doux	Mixte CA II
☐ 18h à 19h30 Yoga tous niveaux	Escolette Bas	☐ 19h à 20h30 Yoga du soir tous niveaux	Escolette Bas
☐ 19h30 à 21h Yoga tous niveaux dynamique	Escolette Bas		

***document à retourner**

Date :

Signature (+ Lu et approuvé) :

Bulletin d'adhésion Yoga Santé Détente

2026-2027

Contact : yogasantedetente@gmail.com

**Document à conserver*

Charte éthique

- Promeut le collectif, avec pour objectif de nous rassembler plutôt que de nous diviser ;
- Condamne avec la plus grande fermeté la violence, qu'elle soit physique ou morale ;
- Respecte l'autre, ses droits fondamentaux, son intégrité physique ou morale quels que soient son sexe, son origine, sa religion ou ses opinions ;
- Dénonce toutes formes de discriminations ou de non-respect des principes mentionnés ci-dessus.

Règlement intérieur

- Participent à la vie de l'association les adhérents s'étant acquittés du droit d'entrée et de la cotisation (cf statuts).
- Les adhérents communiquent avec l'association via l'adresse mail yogasantedetente@gmail.com.
- L'arrivée en cours doit être effective 5 mn avant le début du cours, à défaut l'entrée en cours reste à l'initiative du professeur.
- Les adhérents sont invités à une communauté WhatsApp qui permet à l'association de signaler tout changement impactant les cours, et de promouvoir ses activités.
- Les cours se déroulent dans le respect de chacun et en toute confidentialité (cf. charte éthique).
- Le jour et l'heure du cours auquel l'adhérent est inscrit est respecté, exception pour les adhérents ayant présenté une demande motivée lors de l'inscription et en cours d'année auprès du bureau via la boîte mail : yogasantedetente@gmail.com.
- A chaque entrée du cours un émargement de chaque adhérent est demandé sur la liste prévue à cet effet. Elle a pour objet de permettre aux professeurs de connaître les noms des adhérents, et pour l'association Yoga Santé Détente de suivre la fréquentation des cours.
- Les « invités » (personne accompagnatrice d'un adhérent à titre exceptionnel) ne seront admis que sur demande préalable exprimée par mail, et en cas d'accord du bureau, l'invité devra participer à hauteur de 5€ et signer d'une décharge de responsabilité. En effet, les invités (non adhérents) ne sont pas pris en charge par le contrat d'assurance souscrit par l'association.
- Le matériel prêté par l'association est remis en l'état et rangé à sa place.
- La cotisation est remboursée exclusivement sur fourniture d'un certificat médical adressé sur la boîte mail de l'association : yogasantedetente@gmail.com
- Motifs d'exclusion sans remboursement prononcés par le bureau, garant du bon fonctionnement de l'association :
 - Le non-respect de la charte éthique de l'association.
 - Toute action de nature à porter préjudice, directement ou indirectement, aux activités de l'association ou à sa réputation (cf. statuts).
- L'association yoga Santé Détente s'engage au respect de la RGPD, et ne communique pas à des tiers les données personnelles des adhérents.
- Enfin, toute demande personnelle devra être exprimée exclusivement sur la boîte mail de l'association indiquée ci-dessus.